

Passerelle L2 / L3 Droit suite à un BTS

Par **Louis**, le **24/01/2024** à **11:47**

Bonjour,

Pour le contexte, je vais très prochainement terminer ma 2e année de BTS NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Client), qui fait elle même suite a un BAC général option Droit. Dans ma filière, nous avons du droit commercial ainsi que du droit du travail, et il faut dire que j'ai pas mal accroché à ces matières. Le droit m'a toujours intéressé, mais je savais que je n'étais pas assez mature pour m'engager dans une licence en postbac.

Voilà, maintenant que je me trouve motivé et apte (selon moi) pour me réorienter en droit. Après quelques recherches, j'ai vu qu'une passerelle était possible en L2 ou L3. J'aimerais donc savoir quel choix est le plus approprié pour ma situation. Tout recommencer depuis la L1 ou engager une passerelle ?

Si vous avez des tips et astuces, ou bien même n'importe quelle information à ce sujet, je suis plus que preneur. Je compte bien commencer dès maintenant pour prendre de l'avance.

Merci d'avoir lu =)

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/01/2024** à **18:05**

Bonsoir

J'ai été chargé de TD et j'ai eu parmi mes étudiants des BTS qui ont bénéficié d'une passerelle. En général, l'accès direct en LD3 est rare et ça ne se pas toujours très bien. En effet, les étudiants en droit sont censés connaître la méthodologie, alors que c'est une découverte pour les BTS arrivants. Plus précisément, les exigences en fac de droit ne sont pas du tout les mêmes que pour les cours que vous avez eu en BTS (j'avais un collègue qui intervenait en BTS et il me l'a confirmé).

L'accès en LD2 est donc conseillé. En effet, les chargés de TD reviendront sur la méthodologie Et surtout c'est en LD2 que l'on suit deux matières fondamentales en droit : le droit des obligations et le droit administratif.

Par conséquent, je vous conseille de profiter de la passerelle et d'intégrer une LD2. Je vous suggère vivement de préciser à vos chargés de TD que vous venez de BTS (pour ma part, je leur faisais un suivi plus personnalisé au niveau de la méthodologie).

Par **Lorella**, le **24/01/2024** à **19:55**

Bonsoir,

Vous ne souhaitez pas exercer un métier en rapport avec votre BTS NDRC ?

Quel est votre projet professionnel ?

Par **Lorella**, le **24/01/2024** à **20:07**

Êtes-vous fait pour des études de droit plutôt longues, plutôt courtes ? Faites le test pour le savoir.

https://www.letudiant.fr/test/etudes/administration-droit/test-etes-vous-fait-pour-des-etudes-de-droit.html?utm_source=rubrique-etudes-classement-2023-des-meilleures-licences-en-droit&utm_medium=encadre-article&utm_campaign=DIG-TEST-ORIENTATION-SPE

Par **Lorella**, le **24/01/2024** à **20:09**

Licences professionnelles en droit

<https://univ-droit.fr/licences-professionnelles-de-droit>

Par **Louis**, le **25/01/2024** à **12:24**

Tout d'abord, merci pour vos réponses.

J'ai longuement réfléchi à mes projets professionnels et je me suis rendu compte que le milieu du commerce et plus particulièrement ceux de la vente et la prospection ne me conviennent pas du tout et c'est malheureusement la raison de mon BTS.

J'ai toujours été intéressé par la filière du droit et comme dit précédemment, je ne me sentais pas capable de suivre un tel cursus. Maintenant, je pense que j'ai acquis la maturité et les compétences suffisante pour suivre ce type d'étude. L'idée de me réorienté en faisant des études longues et périlleuses ne me fait plus peur, j'ai 20 ans et une situation actuelle qui me permet d'engager ce cursus sans difficulté externe à mes études.

Si je souhaite intégrer le droit, c'est tout simplement que j'ai le vœu de rejoindre les forces de l'ordre et plus particulièrement passer le concours d'officier police qui requiert un bac+3 et des notions en droit assez solide. Et qui sais, peut être que je trouverai une autre vocation

pendant mes années d'étude.

En plus de tout cela, c'est un peu un défi que je me lance. Je souhaite me challenger pour voir ce que je vaudrais vraiment.

Pour monsieur Beautrelet;

Merci encore pour votre réponse et j'ai bien entendu ce que vous aviez à me dire. Je me suis renseigné sur la méthodologie et les notions à savoir et je remarque que je suis complètement 0, rien que de lire une méthodologie de fiche d'arrêt me perd. Je pense prendre mon temps jusqu'à la mi juin pour approfondir mes connaissances juridiques et voir si je serais capable de supporter une passerelle en LD2. Si tel n'est pas le cas, pour ne pas faire de vieux os je rentrerai en LD1 et suivrais le parcours normal.

Edit: J'ai fait le test proposé pour savoir si j'étais fait ou non pour le droit, et la réponse est Bac+5 minimum. Mais en toute sincérité, je ne vois vraiment pas le bien fondé de ce quizz fugace qui est je trouve un peu futile et vague.

Merci d'avoir lu.

Par **Lorella**, le **25/01/2024** à **13:29**

Je vois en effet que le domaine commercial ne vous intéresse pas, une mauvaise orientation.

Vous pouvez vous inscrire à ce MOOC Le droit est-ce pour moi ?

Inscription Du 27 sept. 2023 au 30 juin 2024

Cours Du 02 oct. 2023 au 05 juil. 2024

Description

Le Droit vous passionne depuis toujours. C'est cette voie que vous voulez choisir.

Mais êtes-vous sûr de ne pas vous tromper ? Comment savoir si les études de vos rêves ne vont pas virer au cauchemar ? Plongez tout de suite au cœur de cet univers fascinant pour les uns, hermétique pour les autres.

Venez découvrir le secret des cours, de la vie étudiante et des métiers du droit avec l'Université Paris-Panthéon-Assas. Et ne restez pas sans réponse face à cette cruciale question : « Le droit, est-ce vraiment pour moi ? »

C'est gratuit

<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/le-droit-est-ce-pour-moi/>

Le mieux pour moi après un BTS est de démarrer par la licence 1. Je ne pense pas qu'il y ait une équivalence entre le BTS NDRC et licence 1 ou licence 2 de droit. Les programmes sont différents.

Pour travailler dans la police nationale, vous pouvez ici voir le métier qui vous correspond. Différents domaines : enquêter, intervenir, protéger, soutenir et les conditions d'accès

<https://www.devenirpolicier.fr/>

Par **Isidore Beautrelet**, le **25/01/2024** à **18:46**

Bonjour

[quote]

Je pense prendre mon temps jusqu'à la mi juin pour approfondir mes connaissances juridiques et voir si je serais capable de supporter une passerelle en LD2. Si telle n'est pas le cas, pour ne pas faire de vieux os je rentrerai en LD1 et suivrait le parcours normal.

[/quote]

C'est en effet une stage décision. N'hésitez pas à créer des sujets sur le forum si vous bloquez sur certaines notions.

[quote]

Je ne pense pas qu'il y ait une équivalence entre le BTS NDRC et licence 1 ou licence 2 de droit. Les programmes sont différents.

[/quote]

Il n'y a en effet pas d'équivalence au sens où tu l'entends, mais il y a une passerelle. Prendre la passerelle directe en LD3 est déconseillé.

Toutefois la passerelle LD2 est jouable. Pour l'anecdote j'avais une étudiante qui s'était inscrite directement en LD2 après son BTS (MUC je crois) et elle a eu les meilleures notes dans mes matières.